

THÉÂTRE AU COLLÈGE – HAUTE GARONNE CULTURE

(Conseil départemental de la Haute-Garonne)

Un programme d'actions autour de la pratique et de la culture du théâtre
proposé par la Direction des Arts Vivants – Conseil départemental de la Haute-Garonne
en partenariat avec l'Éducation Nationale

Les objectifs :



© Cie Méga Super Théâtre

✦ Sensibiliser les élèves aux enjeux esthétiques et au langage théâtral de façon concrète, notamment par la pratique.

✦ Favoriser l'ouverture des collégiens et des enseignants à une culture et à une approche théâtrales en proposant un travail en relation avec un comédien.

✦ Former le regard du spectateur.

✦ Encourager les enseignants à concevoir de nouveaux projets pédagogiques autour du théâtre.

Les rendez-vous :

Théâtre au Collège – Haute-Garonne Culture s’organise autour de **5 rendez-vous** dans l’année à l’attention des élèves :

- ✦ **Rendez-vous 1** : **un atelier-spectacle** d’une compagnie professionnelle du département au sein de l’établissement suivi d’un débat.
- ✦ **Rendez-vous 2** : **des ateliers de pratique** au sein de l’établissement menés par une compagnie professionnelle du département.
- ✦ **Rendez-vous 3** : **la découverte des coulisses d’une salle de spectacle et l’observation du processus de création** d’une compagnie en résidence à l’Espace Roguet – Conseil départemental.
- ✦ **Rendez-vous 4** : **l’accès à des spectacles de théâtre** à l’Espace Roguet – Conseil départemental.
- ✦ **Rendez-vous 5** : **les rencontres théâtrales** d’une journée à l’Espace Roguet conviant l’ensemble des élèves (échanges sur des matières théâtrales abordées en ateliers tout au long de l’année, restitution du travail mené dans les ateliers,...).

Rendez-vous enseignant : un atelier de pratique théâtrale avec un comédien ou metteur en scène est proposé aux enseignants lors d’une journée de rencontre professionnelle à l’Espace Roguet dans le cadre d’un stage interdépartemental organisé par la plate-forme régionale des organismes départementaux de développement du spectacle vivant.

Modalités de participation

Public concerné : 4 classes de collège, soit près de 120 élèves

Conditions d’attribution : le projet doit obligatoirement figurer dans le volet culturel du projet d’établissement du collège.

Inscription : le projet doit être saisi par l’établissement dans l’application internet « Arts et culture », accessible à partir du 20 février 2017. Date limite de dépôt : **31 mars 2017**

Il portera obligatoirement la mention « Théâtre au Collège - Haute-Garonne Culture ». Un comité de pilotage composé de membres de l’Éducation Nationale et du Conseil départemental étudiera les candidatures pour validation.

Financement :

L’ensemble de ce programme d’actions est financé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Reste à charge du collège sur les crédits alloués par le Conseil départemental au titre de la dotation de fonctionnement et/ou sur les crédits BOP 141:

- Les transports des élèves : 2 à 3 déplacements en bus
- Les repas des intervenants au sein du collège si nécessaire
- Le petit matériel pour les productions finales
- Les frais divers si nécessaire